



HAL
open science

Les projets pluriactifs en zone rurale, entre ancrage territorial et mobilité spatiale ou professionnelle

Hélène Tallon, Elodie Valette, Pierre Dérioz

► To cite this version:

Hélène Tallon, Elodie Valette, Pierre Dérioz. Les projets pluriactifs en zone rurale, entre ancrage territorial et mobilité spatiale ou professionnelle. XLVI colloque de l'ASRDLF, Jul 2009, Clermont-Ferrand, France. halshs-00518217

HAL Id: halshs-00518217

<https://shs.hal.science/halshs-00518217>

Submitted on 16 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Association de Science Régionale De Langue Française

600^e Les 6, 7 et 8 Juillet - Clermont-Ferrand, France
XLVI^e Colloque ASRDLF



Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie :
quels équilibres pour les espaces régionaux ?

LES PROJETS PLURIACTIFS EN ZONE RURALE, ENTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET MOBILITE SPATIALE OU PROFESSIONNELLE. LE CAS DES « HAUTS- CANTONS » DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

TALLON Hélène

CIRAD-ES, UMR Tétis, Campus
International de Baillarguet, TA C-91/F,
F-34398 Montpellier Cedex 5,
helene.tallon@cirad.fr

VALETTE Elodie,

CIRAD-ES, UMR Tétis, Campus
International de Baillarguet, TA C-91/F
F-34398 Montpellier Cedex 5,
elodie.valette@cirad.fr

DÉRIOZ Pierre,

UMR 5194 Pacte, Territoires, équipe
Cermosem, Université d'Avignon et des
Pays de Vaucluse,
pierre.derioz@univ-avignon.fr

Résumé :

Comprendre les enjeux de l'ancrage territorial des projets pluriactifs et les mobilités spécifiques des porteurs permet de reconsidérer l'accompagnement de projet au sein des territoires. C'est à travers un regard sur les formes anciennes de pluriactivité et une analyse de ses formes actuelles dans les Hauts Cantons de l'Hérault que la question territoriale est posée. Les analyses s'appuient sur des séries d'entretiens approfondis avec des pluriactifs, et sur les résultats d'une recherche-action portant sur l'expérimentation d'un dispositif de formation/accompagnement à la réalisation de projets professionnels pluriactifs. Cette expérimentation intitulée « Entreprise rurale pluriactive » a été testée dans le Haut Languedoc entre janvier et octobre 2008, et a réuni pendant 8 mois 14 stagiaires portant tous un projet de pluriactivité.

Mots clés : pluriactivité, espace rural, mobilités, projets, accompagnement

LES PROJETS PLURIACTIFS EN ZONE RURALE, ENTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET MOBILITE SPATIALE OU PROFESSIONNELLE. LE CAS DES « HAUTS-CANTONS » DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Introduction

Le Haut Languedoc est un territoire du versant méditerranéen du Massif Central, situé au Nord-Ouest de l'Hérault et constitué de communes rurales fortement marquées par un intense processus de déprise agricole – et localement industrielle –, source, jusqu'aux années 1970, d'un puissant courant d'exode rural. Pourtant derrière cette impression de fixité et d'inertie économique se cache une réalité plus complexe mal appréhendée : indépendamment de la réalité de son potentiel en termes d'emploi et d'activités, ce territoire d'arrière-pays est redevenu attractif, et la question de la pluriactivité comme forme adaptative au contexte économique incertain de ce territoire se pose à nouveau. Comprendre les enjeux de l'ancrage territorial des projets pluriactifs et les mobilités spécifiques des porteurs permet de reconsidérer l'accompagnement de projet au sein de ce territoire. C'est à travers un regard sur les formes anciennes de pluriactivité et une analyse de ses formes actuelles que la question territoriale est posée. Les analyses s'appuient sur des séries d'entretiens approfondis avec des pluriactifs, et sur les résultats d'une recherche-action portant sur l'expérimentation d'un dispositif de formation/accompagnement à la réalisation de projets professionnels pluriactifs. Cette expérimentation intitulée « Entreprise rurale pluriactive » a été testée dans le Haut Languedoc entre janvier et octobre 2008, et a réuni pendant 8 mois 14 stagiaires portant tous un projet de pluriactivité¹.

I. Entre reprise démographique et précarisation : l'évolution paradoxale d'un arrière-pays en lisière d'une aire métropolisée multipolaire.

1. De l'exode rural à la reprise démographique

Comme celles d'autres proches arrière-pays du sud-est de la France, avec lesquelles elle présente de nombreux traits communs, l'évolution démographique récente des « Hauts Cantons » du département de l'Hérault n'est pas aisée à caractériser de manière rapide, d'une part parce qu'il existe parfois des contrastes accusés entre les trajectoires de communes pourtant voisines, et d'autre part parce que chacune des situations observées traduit de manière spécifique l'articulation entre plusieurs processus différents, plus ou moins récents, inégalement actifs selon les lieux et les périodes. Par ailleurs, aux déterminants liés aux questions de l'emploi (aux plans qualitatif et quantitatif) et des revenus, s'ajoutent aussi les effets des mutations démographiques spectaculaires de l'« avant-pays », dont les améliorations successives des liaisons routières ont considérablement accru la proximité depuis une vingtaine d'années. Encore clairement lisible à travers le poids de la population âgée dans les pyramides des âges, les taux de mortalité élevés que cela implique et la persistance de soldes naturels négatifs, le premier de ces processus est l'exode rural massif qui court sur un bon siècle, entre un maximum démographique souvent situé à la fin du deuxième tiers du 19ème siècle et le milieu des années 1970. Très précisément analysé par de nombreuses études² (Estienne, 1988 ; Béteille, 1994), il procède d'un phénomène multiforme de déprise, qui traduit le recul concomitant des activités agropastorales

¹Ce dispositif original de formation/accompagnement à la pluriactivité, mis en œuvre dans le Haut Languedoc héraultais, a été porté par le GRETA des Hauts Cantons de l'Hérault et le CIRAD, et financée par le Conseil Régional Languedoc Roussillon

²Rares toutefois sont celles qui s'intéressent de manière spécifique au cas du Haut-Languedoc, pour lequel n'existe pas d'équivalent au travail réalisé par René Lamorisse (1975) sur la Cévenne Languedocienne.

traditionnelles, des activités industrielles (textile) et extractives (charbon à Graissessac, bauxite à Bédarieux), et, par voie de conséquence, des activités commerciales et de services³. Même si certains des mécanismes fondamentaux des décennies d'exode apparaissent toujours à l'œuvre, avec par exemple la poursuite du démantèlement du réseau local de certains services publics (Poste, Trésor Public, administration forestière), les dynamiques démographiques tendent à se renverser à partir du recensement de 1975 (Cheylan, 1990), sous l'effet d'une inversion des soldes migratoires, dont il convient de rappeler d'emblée qu'ils signent toujours un bilan entre des départs – qui restent assez nombreux – et des arrivées très diversifiées, parfois seulement temporaires.

Dans ces arrivées se succèdent et/ou se combinent plusieurs types de flux, sans que les sources statistiques disponibles puissent permettre d'apprécier très précisément leurs poids respectif. Dès la fin des années 1960 s'amorce d'abord un mouvement d'installation de néoruraux à la recherche d'un autre mode de vie et souhaitant expérimenter d'autres formes d'activités à distance des aires urbanisées, dont le cliché du « retour à la terre post soixante-huitard » ne saurait en aucun cas rendre compte de la richesse et de la diversité (Dérioz, 1996). Certains de ces nouveaux-venus ne sont restés que quelques années en Haut-Languedoc, et les enfants de ceux qui s'y sont installés de manière définitive sont aujourd'hui assez nombreux à quitter le territoire pour trouver du travail à l'issue de leurs études. Mais cette tendance, particulièrement repérable dans les années 1970, ne disparaît pas pour autant par la suite, même si elle est parfois difficile à isoler au sein des autres courants migratoires, notamment celui des arrivants en situation de relative précarité économique (personnes sans emploi, plus tard Rmistes...), sensible dès le milieu des années 1980, courant dans lequel l'arrière-pays joue le rôle de secteur de repli juste en retrait de l'espace urbanisé, offrant notamment la possibilité de se loger facilement et à moindre coût dans les appartements et maisons anciennes des centre-villages et centre-bourgs, de trouver des petits boulots non déclarés, sinon même, pour certains, de s'auto-provisionner en légumes (jardin) ou en énergie (bois). Là encore, les installations peuvent s'avérer seulement temporaires, préluant à une mobilité intra ou extra-territoriale (déménagements au gré des opportunités de travail ou de logement). Ce type de trajectoire spatiale peut également se retrouver dans le cas des ménages d'actifs venus occuper un emploi sur le territoire, en particulier dans le secteur médico-social (pôle d'emploi de Lamalou-Bédarieux), ou dont le choix de résider dans l'arrière-pays implique des migrations pendulaires à moyenne (Béziers) ou longue distance (Montpellier).

Pour ce qui est des nombreux retraités qui, sensiblement au même moment, choisissent de résider en Haut-Languedoc (Cheylan, Brunet, 1990), le degré de stabilité paraît plus grand, même si leur choix de vie recouvre parfois un partage du temps à l'échelle de l'année entre arrière-pays et résidence antérieure, généralement urbaine. Parmi ces retraités, dont la venue renforce le nombre des personnes âgées mais crée aussi incontestablement de l'activité sur place, au moins au plan commercial, quelques-uns sont originaires des hauts-cantons, et leur venue prend alors la forme d'un « retour au pays » à l'issue de leur vie active. Mais les plus nombreux arrivent des villes du Nord de la France (Région Parisienne) ou des pays de l'Europe du Nord, et, en dépit de l'absence d'attaches locales particulières, ils optent pour cet arrière-pays méditerranéen parce qu'il semble offrir à moindre coût par rapport à la Provence ou au nord de Montpellier des avantages similaires en matière de climat. Pour certains d'entre eux, il est vrai, ce choix est antérieur à la retraite, et s'est d'abord matérialisé par l'acquisition (ou la construction) d'une résidence secondaire en Haut-Languedoc⁴, qui devient par la suite une seconde résidence.

³ Dont la fermeture de la ligne SNCF Bédarieux-Mazamet en juillet 1972 constitue un événement emblématique à plusieurs titres, parce que sa date correspond assez exactement à l'étiage démographique, parce que les pertes induites en termes d'emploi sont très conséquentes, et parce que la fin de cette ligne devenue « non rentable » consacre, tout en l'accéléralant, la perte de vitalité générale du sillon médian du P.N.R. du Haut-Languedoc (vallées de l'Orb moyen, du Jaur et, côté Tarn, du Thoré) à la veille de la création de ce dernier (1973).

⁴ La part des résidences secondaires est très importante sur le territoire, notamment sur le Plateau du Somail et de l'Espinouze, à proximité du Caroux ou dans les Avant-Monts, où elles représentent plus de 50% de l'ensemble du parc résidentiel.

A des degrés divers, chacun de ces apports démographiques témoigne donc de la densification des interrelations entre l'arrière-pays et la plaine languedocienne métropolisée, qui a capitalisé l'essentiel de la spectaculaire croissance démographique du département de l'Hérault au cours de ces trente dernières années⁵ (Dérioz, 1997). Ils ont également contribué à un puissant brassage socio-culturel des sociétés locales dans les hauts-cantons, qui ne va pas toujours sans tensions mais n'en a pas moins suscité l'émergence de nouvelles représentations de leurs territoires, plus positives (cadre de vie privilégié, proximité avec la nature, sociabilités plus riches). La massification des échanges – liés à l'attractivité commerciale des commerces urbains ou des centres commerciaux périurbains, aux migrations alternantes quotidiennes, aux phénomènes de multirésidence (Bachimon, 2007), au développement des fréquentations de loisir dans les deux sens...etc. –, comme les mobilités résidentielles à plus ou moins long terme entre plaine urbanisée et arrière-pays, ont étroitement imbriqué les fonctionnements respectifs des deux espaces, toujours distincts mais de plus en plus intégrés. Mais les soldes migratoires excédentaires des haut-cantons, qui ne suffisent pas toujours à compenser les déficits de leurs balances naturelles et à leur assurer une légère croissance démographique⁶, ont en définitive peu à voir avec les possibilités d'emploi sur place.

2. Une reprise mais peu d'emploi : importance et modalités de la précarité en Haut-Languedoc

Les nouvelles populations s'installant en zones rurales, en plus d'être sources de changements sociologiques profonds, sont aussi sources de changements de fond dans le rapport à l'emploi et au traitement de ses tensions. Rappelons que le profil sociologique des populations qui s'installent depuis une dizaine d'années varie peu. Parmi ces migrants se trouvent en 2004, à l'échelle nationale, 61% d'actifs (personnes exerçant une activité en ville, créateurs d'activités nouvelles, repreneurs d'activités diverses, personnes travaillant à distance, nouveaux agriculteurs), 21% de retraités, 13% de population « fragilisée » (personnes en difficulté en provenance d'une ville, personnes n'exerçant pas d'emploi, salariés saisonniers se sédentarisant, jeunes ou adultes en situation d'errance, gens du voyage en voie de sédentarisation) et 5% de personnes dans une autre situation (migrants d'Europe du Nord et certains salariés)⁷ (Mairie-Conseils, 2005). C'est donc tout d'abord à une problématique d'insertion sociale et professionnelle de ces nouvelles populations que les espaces ruraux ont à répondre, problématique fortement dominée par la question de la précarité.

La notion de précarité s'est diffusée dans le discours institutionnel depuis une dizaine d'années et est étroitement liée aux transformations de la société salariale. Plus qu'à la notion de manque, la précarité renvoie à la notion d'incertitude, d'incapacité à anticiper l'avenir et le devenir des systèmes productifs (Billiard et al., 2000). En zone rurale, les difficultés du secteur agricole conjuguées aux évolutions actuelles du travail et à sa crise forment un contexte favorable au développement de situations de précarité : défauts dans la prise en charge de la protection sociale à l'intérieur des systèmes pluriactifs complexes, marchés restreints contraignant les possibilités de revenus, développement d'un secteur

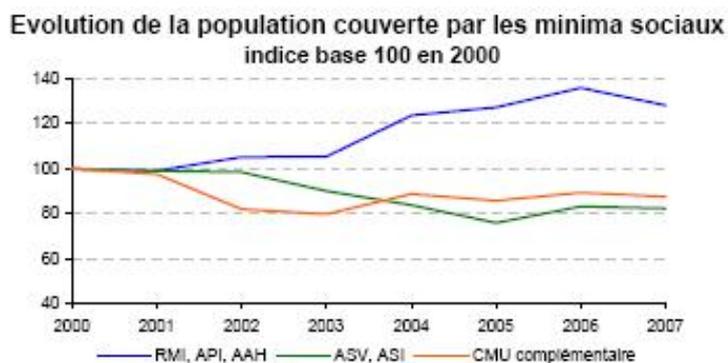
⁵ Avec une croissance démographique de l'ordre de 1000 habitants supplémentaires par mois (+ 1,6% par an depuis 1999), l'Hérault a assumé à lui seul 57% de la croissance 90-99 de la région Languedoc-Roussillon (à 85% par excédent migratoire) (Audric, 2009-1). Désormais millionnaire (depuis 2006), le département a surtout vu prospérer l'agglomération montpelliéraine, qui comptait 406 000 habitants en 2006, mais voit ces dernières années la croissance se diffuser plus en profondeur dans l'espace rural (Audric, 2009-2).

⁶ Entre 1990 et 1999 (source INSEE), le taux de variation annuel dû au solde migratoire est de + 0,41% / an pour le canton de Bédarieux, + 0,30% pour Lunas, + 0,83% pour St-Gervais-sur-Mare, + 0,91% pour Olargues, + 1,21% pour La-Salvetat-sur-Agout. St-Pons-de-Thomières est le seul canton dont le solde migratoire est négatif (- 0,16%), même s'il partage avec Lunas et Bédarieux le fait d'avoir perdu de la population entre les deux recensements.

⁷ Ces catégories ont été faites par Mairie-Conseils à partir d'une enquête réalisée auprès d'élus de communes rurales. Ces catégories rendent compte de la perception des populations par les élus, ces derniers ayant souligné le phénomène migratoire en provenance d'Europe du Nord en isolant ce groupe.

tertiaire fortement appuyé sur un emploi féminin à temps partiel et peu qualifié, le tout couplé à l'arrivée de personnes exclues ou en rupture avec le marché du travail urbain.

En Haut-Languedoc, la situation est particulièrement marquée : le taux de chômage en 1999 est très important (16,93%), bien que plus faible que les taux départemental (19,02%, un des plus fort taux de France) et régional (18,60% pour le Languedoc-Roussillon, le taux national étant pour la même période de 12,70%)⁸. Les récentes controverses concernant le calcul des chiffres du chômage rendent difficile l'analyse des évolutions, mais on peut observer simplement que ce taux de chômage suit les tendances générales régionales et nationales (baisse importante depuis 1999, et remontée depuis la fin 2007), bien que la structure de l'activité économique possède quelques caractéristiques spécifiques : une part d'emploi salarié moindre que sur l'ensemble de l'Hérault (en 1999 l'emploi non salarié représente environ 30% de l'emploi), un taux d'emploi à temps partiel plus important que pour l'ensemble de l'Hérault (28,4% contre 23,5%), le travail à temps partiel salarié ayant triplé sur le territoire entre 1990 et 1999, de très nombreuses entreprises de très petite taille, plutôt vieillissantes pour les entreprises commerciales mais plutôt jeunes pour les entreprises artisanales, et un faible niveau de qualification sur le territoire, en particulier chez les demandeurs d'emploi. Dès lors, la très forte poussée de population de 1999 à 2006 (+ 10,30 %) due au solde migratoire et les faibles performances économiques de la zone vont être corrélées à une progression du taux de RMI (+ 10% par an sur les bassins d'emploi de St Pons et de Bédarieux). Dans les Hauts-Cantons la part des ménages bénéficiant d'un minima social est de 16,11% en 2007⁹ (à titre comparatif cette part était en 2005 de 12,6% dans l'Hérault, 13,1% en Languedoc-Roussillon et 8% au niveau national (Drass, 2007).



Source : CAF, CRAM, DRTEFP, Insee, MSA, RSI, CPAM

Figure 1. Exemple d'évolution des minimas sociaux dans le canton de Bédarieux

Les revenus du travail peuvent ainsi être très faibles : dans les cantons d'Olonzac, de Saint-Chinian et d'Olargues les revenus du travail représentent entre 43% et 48% de la totalité des revenus des habitants, et plus de 75,5% des allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales de St Pons, Bédarieux, Olargues et La Salvetat (toutes allocations confondues) ont un quotient familial inférieur à 580 € par mois. (Sachant que les bénéficiaires du RMI ne représentent que 18% de la totalité des allocataires de la CAF)¹⁰.

Si les indices de pauvreté ont toujours été forts en Haut-Languedoc (le taux d'imposition de cette zone est parmi les plus faibles de la Région), la pauvreté tend à changer de registre, et

⁸ D'après le recensement général de la population, Insee 1999. Le chômage correspond à la définition du recensement : « sont classées comme chômeurs les personnes qui se sont déclarées "chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE)" sauf si elles ont déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. » La définition du chômage au sens du recensement (déclaratif sur le bulletin individuel) diffère de celle du Bureau International du Travail, de celle de l'ANPE et de celle d'Eurostat (qui interprète à sa façon les critères du BIT)

⁹ Ces chiffres sont issus de l'analyse des documents suivants : les diagnostics territoriaux des commissions locales d'insertion de Capestang et Bédarieux-Pézenas de 2005, et les fiches « précarité » de l'Insee par canton (fiches 2007)

¹⁰ Commission Locale d'Insertion de Capestang, 2005

concerne de moins en moins les personnes âgées, le nombre de titulaires du minimum vieillesse étant baissé constante depuis les années 1970, grâce notamment à l'amélioration progressive du montant des retraites pour les agriculteurs et à la montée de l'activité féminine. Elle concerne de plus en plus des personnes actives, et les jeunes, qui restent sur le territoire, la crise agricole régionale contribuant à y fragiliser les activités agricoles dominantes (en 2005 le nombre de RMI versés par le régime général dans la région Languedoc-Roussillon a baissé de 0,8% alors que le régime agricole enregistre une hausse de 18% de bénéficiaires de RMI) (Drass, 2007).

Quelles réalités derrière ces chiffres ? Tout d'abord, premier paradoxe, celle d'un dynamisme du territoire, qui se traduit par une augmentation du taux d'activité, (qui reste cependant à un niveau plus bas que la Région, 66,21% en 2006 contre près de 68%, d'après les données provisoires 2006 de l'Insee), un chômage en baisse significative depuis 1999 et le développement de nouvelles activités. Dans le canton de St Pons, plus de 55% des exploitants agricoles sont installés depuis moins de vingt ans, et, hors viticulture, ils sont 30% à s'être installés ces dernières années.

Celle, ensuite, du paradoxe des petits revenus : les situations de précarité qui peuvent découler d'une activité au mieux peu rémunératrice, au pire déficitaire ne sont pas nécessairement perçues comme telles par les personnes impliquées, et sont souvent en décalage avec le contexte global de l'activité, qui dessine une réalité plus complexe. Lorsqu'on demande aux porteurs de projet de l'expérimentation ERP comment ils perçoivent leur situation actuelle, on s'aperçoit en effet que le fait de se sentir en situation de précarité n'est ni directement ni uniquement lié au revenu. De plus, excepté pour l'un des porteurs, le revenu attendu du projet n'apparaît guère supérieur au revenu de la personne avant projet (alors que pour sept porteurs le revenu se limite au RMI), et il ne dépasse le smic que pour deux porteurs.

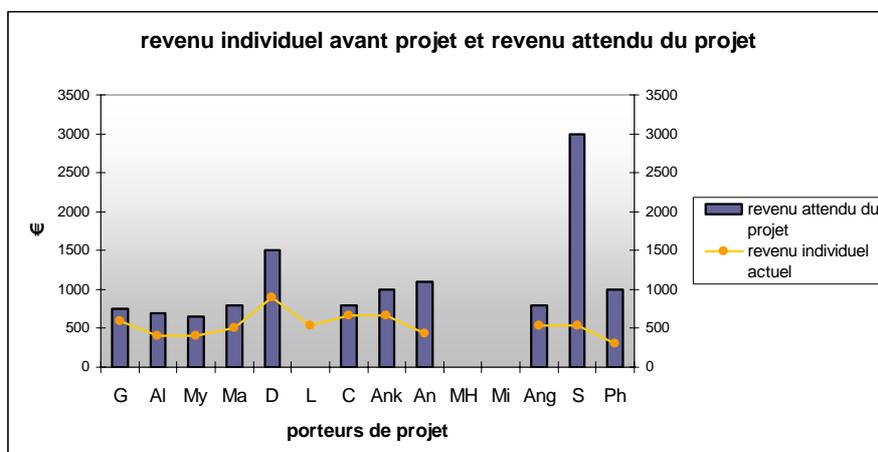


Figure 2. Revenu individuel avant projet et revenu attendu du projet. Source : Expérimentation ERP, St Pons, octobre 2008

Enfin celle des changements des pratiques, à l'intérieur des activités traditionnelles du territoire. L'économie actuelle du territoire repose sur une palette très variée d'activités, qui se basent en partie sur la valorisation des atouts du territoire en termes d'environnement, de patrimoine et de situation géographique préservée. Le secteur touristique, qui s'est beaucoup développé depuis les années 1980, est basé sur l'accueil et les activités de pleine nature, et correspond pour de nombreuses structures à une recherche d'épargne ou de complément de retraite (cas des gîtes et chambres d'hôtes en particulier). Ce « tourisme d'hospitalité ou de cueillette »¹¹ laisse toute sa place à la pluriactivité. Suivant cette

¹¹ Ainsi dénommé dans le dernier schéma des hébergements touristiques du Pays Haut Languedoc et Vignobles (octobre 2007)

mouvance d'attractivité, le secteur du bâtiment est bien représenté et les services sont en plein développement. Le secteur agricole est lui aussi très diversifié (cette diversification étant en partie occultée par la prédominance économique et politique du secteur viticole), et a été fortement recomposé par les « néo-ruraux » installés à partir des années 1970 sur les surfaces laissées libres par l'exode rural, et qui ont contribué au développement de nouveaux modèles agro-pastoraux, davantage tournés vers des formes d'élevage plus extensives et économes en intrants, et, un peu plus tard, vers l'agriculture biologique (Dérioz, 2006). Cette activité est principalement le fait de très petites entreprises, employant peu de personnel, les plus grosses entreprises et employeurs du territoire étant celles liées au thermalisme, habilement replacé dans son contexte naturel. Dans cette dynamique d'évolution des activités, la pluriactivité est de plus en plus présente : seules 30% des structures agricoles et touristiques du sillon Orb-Jaur sont monoactives (elles ne sont ni pluriactives ni diversifiées et le chef d'entreprise n'a pas d'activité professionnelle extérieure) et l'évolution vers une complémentarité d'activité dans les trois ans concernerait une structure monoactive sur 5 (Tallon, 2005). Ce fort taux de pluriactivité semble relever d'une adaptation silencieuse aux marchés restreints du territoire, mais peut aussi démontrer une volonté de faire évoluer des modèles jugés trop contraignants.

II. La pluriactivité, forme adaptative à la précarité ? Vieilles recettes et innovations

1. Les formes anciennes de pluriactivité dans les hauts-cantons et leurs persistances.

Comme dans la plupart des montagnes française (Simon, 2002), la pluriactivité sous toutes ses formes n'est pas un phénomène nouveau en Haut-Languedoc. Qu'il s'agisse de ménages d'agriculteurs en quête d'un complément de revenu, ou de non-agriculteurs d'abord soucieux d'une autofourniture alimentaire non exclusive de la vente des surplus de production, ses formes traditionnelles ont toutefois presque toujours comporté une composante agricole. On pense ici d'abord aux ménages ouvriers-paysans du textile de la moyenne vallée de l'Orb (autour de Bédarieux) et de l'amont de la vallée du Jaur (autour de Saint-Pons-de-Thomières), ainsi qu'aux mineurs-paysans du bassin houiller de Graissessac (cantons de Saint-Gervais-sur-Mare et Lunas) (Tuffou, 1981), dont l'emploi salarié dans des activités aujourd'hui totalement disparues se conjugait avec une micro-exploitation agricole – jardin potager, carré de vigne, quelques fruitiers, un petit troupeau ovin mené par une ou deux chèvres. Mais la liste des professions que l'on retrouve dans les archives (Guiraud, 1993) était, dans les années 1950 encore, fort diversifiée : on comptait donc également de nombreux cheminots-paysans, artisans-paysans ou même fonctionnaires-paysans, jusque dans des communes agricoles en déclin, restées à l'écart de l'industrialisation, comme sur le haut-plateau de l'Espinouse où B. Kayser (1977) note, vers le milieu des années 1970 : « *chaque ménage [y] dépend en fait de sources composées de revenu, très différentes d'un cas à l'autre et souvent extérieures à l'activité agricole.* » Considérée à l'échelle de l'unité familiale, ces formes multiples de pluriactivité se conjuguent avec l'émiettement des structures foncières, la très petite taille des « exploitations » agricoles concernées et leur grande fragilité durant les phases d'exode rural intense.

Pour n'être plus aujourd'hui généralisées, elles n'ont pas pour autant disparu, et subsistent à travers des logiques diverses dans lesquelles se retrouvent souvent, combinés en proportions variables, trois ingrédients principaux : la recherche d'un complément de revenu, la gestion d'un patrimoine foncier hérité ou acquis, et les stratégies de contournement des lois et règlements en matière de retraites (Oriol-Tellier, 1985). Toujours présente la logique agricole de diversification des activités au-delà de l'agriculture pour élargir l'assiette des revenus du ménage, peut conduire certains exploitants vers l'emploi salarié, ou plus fréquemment à l'utilisation de leur matériel pour assurer des prestations de services « environnementales » (gyrobroyages chez des particuliers, par exemple). Mais les impératifs du travail agricole ne facilitent pas ce genre de formule sans réduction de la voilure du côté de l'exploitation, et l'inversion de polarité semble la plus fréquente : en cas de

travail salarié, c'est l'agriculture qui devient complémentaire, selon des formules parfois innovantes qui visent plutôt la réduction des coûts (en temps et en argent) et la limitation de l'investissement (Déroiz, 1995). On se rapproche alors de certains montages pluri-actifs qui impliquent des personnes dont la profession principale n'est plus agricole, et répondent à la double volonté de maintenir un patrimoine – qu'il s'agisse des terres agricoles familiales ou de celles achetées avec sa résidence secondaire –, si possible en en tirant parti : les non-agriculteurs tiennent ainsi une place considérable parmi les coopérateurs de la SICA fruitière du Caroux – 89% des effectifs de coopérateurs du département de l'Hérault pour 1% de la production ! –, comme d'autres vendent directement leurs produits (cerises), sur le bord de la route, en saison. Parmi eux, des actifs, mais aussi et surtout des retraités, retraités agricoles qui poursuivent l'exploitation à minima en ayant transféré sur le nom d'un proche plus jeune la responsabilité fictive de l'exploitation – le chef d'exploitation est alors souvent un faux pluri-actif –, et retraités de bien d'autres professions qui retrouvent à la retraite du temps pour entretenir ce qui reste de la propriété familiale en en tirant un petit revenu complémentaire. Dans certains cas, la question de la « reprise » se pose donc d'exploitation de retraite à exploitation de retraite, la cessation d'activité du fils facteur (par exemple) coïncidant avec le moment où la forme physique du père (ex-cheminot, par exemple toujours) ne lui permet plus de cultiver (Déroiz, 1994).

2. Les formes contemporaines de la pluriactivité. Une diversité reliée aux trajectoires de vie.

Plus généralement, et au-delà de la pluriactivité à composante agricole évoquée ci-dessus, les formes contemporaines de la pluriactivité en espace rural s'inscrivent dans un double contexte. En premier lieu, la crise du modèle agricole fait émerger de nouvelles logiques de conduite de l'exploitation agricole, reconnues dans le concept de multifonctionnalité de l'agriculture, et qui s'expriment à l'intérieur de systèmes d'activités très divers (Mundler P, Guermonprez B, Pluvinage J. 2007). Plus largement, le renouveau des pratiques pluriactives correspond à cette renaissance démographique, économique et culturelle des espaces ruraux, associée à la diffusion d'une image esthétisante du rural englobée dans l'idée plus générale d'une « qualité de vie » rurale (Rémy, 1992). Au-delà de cette reconquête résidentielle des espaces ruraux, ces territoires semblent accueillir tout particulièrement des individus dans des situations d'incertitude, de transition, voire d'exclusion¹², situations d'indétermination qui nécessitent tout autant qu'elles permettent la création de pratiques sociales adaptées (Valette, 2003). Ces personnes en mobilité spatiale sont ainsi également souvent en situation de mobilité sociale (ascendante ou descendante).

Ces nouvelles populations à la recherche d'activités économiques investissent les espaces ruraux peu porteurs d'emploi comme des espaces d'expérimentation de formes d'activités dites atypiques, informelles, alternatives, etc. parmi lesquelles figurent de nombreuses expériences de combinaisons d'activités. Ces activités professionnelles sont souvent éloignées du modèle de l'emploi unique à plein temps exercé tout au long de la vie et du modèle fordiste dans lequel la reproduction du ménage est liée à la spécialisation d'une activité apportant un revenu croissant. Ainsi dans les hauts-cantons du département de l'Hérault, la pluriactivité est-elle très largement pratiquée, y compris en dehors du secteur agricole (Tallon 2005). L'analyse approfondie des 14 projets portés par les femmes et les hommes engagés dans l'expérimentation « Entreprise rurale pluriactive » menée à St Pons nous permet d'approcher la complexité des projets et de questionner le lien au territoire d'installation, à travers la problématique plus large de la mobilité résidentielle de l'individu ou de la famille

Premier constat, celui de l'extrême diversité de la pluriactivité, dont les champs et les combinaisons d'activités sont multiples, et ne répondent pas au modèle d'une pluriactivité

¹² La liste est longue des profils dits minoritaires, que d'autres nomment des « déplacés » (Gaudin, 1998), en ce qu'ils n'entrent pas dans le cadre strict du travailleur salarié à temps plein, stable spatialement et professionnellement : chômeurs, étrangers, RMIstes, femmes, informels, etc.

traditionnelle en espace rural (cf. Tableau 1). La moitié des personnes, toutefois, combine une activité agricole avec une activité salariée ou artisanale. Chez 10 de ces 14 porteurs, une des activités est déjà pratiquée de manière formelle (salarial pour 2 porteurs) ou informelle, l'une des attentes par rapport à la formation étant d'ailleurs de pouvoir exercer ces activités dans un cadre légal. La moitié des porteurs est allocataire du RMI (revenu minimum d'insertion). De la même façon, les combinaisons d'activités relèvent de raisons diverses : si la recherche d'un revenu estimé satisfaisant nécessite parfois le cumul de plusieurs activités, le souhait de concilier deux ou trois activités parce qu'elles contribuent à la réalisation d'un projet personnel plus global est également moteur dans la conception des projets pluriactifs. L'opposition pluriactivité subie/pluriactivité choisie semble ici impropre à rendre compte de la complexité des situations.

Porteurs		Projets
Age	Date d'installation sur le territoire	
33 ans	< 2 ans	boutique d'objets de décoration / patine de meubles et décoration intérieure (activité de commerce / activité d'artisanat)
33 ans	15 ans	production de plantes aquatiques et confection de bassins / aménagement d'un lieu d'accueil, de visite et de vente (activité agricole / activité d'accueil)
35 ans	1 an	yoga, thérapie, accompagnement à la naissance (activité de développement personnel)
38 ans	1 an	création de sites web, graphisme / gîtes (activité de service / activité d'accueil)
39 ans	3 ans	activités autour de la capoeira / création de jeux de société (activité culturelle / activité d'artisanat d'art)
44 ans	7 ans	Reiki (activité de développement personnel)
46 ans	12 ans	élevage caprin / accueil à la bergerie et animations (activité agricole / activité d'accueil)
48 ans	Née à la périphérie	maraîchage / services à la personne (petit entretien des jardins, nettoyage) (activité agricole / activité de service)
49 ans	> 15 ans	création de bijoux / maraîchage / gîte écologique (activité agricole / activité d'artisanat d'art / activité d'accueil)
51 ans	> 15 ans	vente en ligne de partitions anciennes / accueil de cavaliers (activité agricole / activité de commerce)
52 ans	de 10 à 15 ans	formation en comptabilité, comptabilité des très petites entreprises et des entreprises de spectacle vivant / production de plantes ornementales et potagères (activité agricole / activité de service)
53 ans	20 ans	accueil d'enfants / reliance intergénérationnelle par les travaux de couture / créations de chapeaux et autres créations liées aux travaux de fil (activité d'artisanat d'art / activité de service)
55 ans	née dans le territoire	production de truffes / pépinière de tilleul mycorhizé (activité agricole)
58 ans	1 an	formation en anglais et traduction / gîtes (activité de service / activité d'accueil)

Figure 3. La diversité des projets. Expérimentation ERP, 2008.

La grande diversité des combinaisons d'activités qu'on peut observer sur le territoire et qui apparaît parfaitement dans les combinaisons des porteurs de l'expérimentation ne facilite pas l'élaboration d'une typologie exhaustive des formes de la pluriactivité. Cependant, le poids de certains éléments dans la stratégie de combinaison d'activité et dans la conduite du

projet est assez déterminant et fournit d'importantes pistes de lecture du projet. On peut ainsi trouver différents types de pluriactivité, largement conditionnés par quelques situations prégnantes, qui donneront au projet ses orientations spécifiques :

- la nature des activités combinées : activité agricole, artisanale ou commerciale...
- le statut des activités combinées : salariat extérieur ou combinaison de statuts d'entreprise
- la légalité des activités combinées : appel ou non à une part d'activité informelle
- l'entité sociale : individu, ménage ou collectif
- le poids relatif de chacune des activités : une activité prépondérante ou des activités de même poids
- le recours aux minimas sociaux : appui sur l'aide sociale ou indépendance des revenus
- la temporalité de la pluriactivité : transition ou fin en soi
- les motivations : « impératif ou style de vie » (Hubscher, 1984)
- l'ancrage spatial de la pluriactivité : sédentarité ou mobilité.

Tous ces éléments ne sont pas de même nature et leur poids variera considérablement d'un porteur à l'autre. Mais ils entrent tous en jeu, se combinant ou s'opposant, faisant de la pluriactivité une pratique complexe et difficile à saisir. La compréhension des différentes conceptions et montages de projet est à rechercher dans une analyse plus approfondie des trajectoires de vie et des motivations professionnelles des porteurs de projet. 12 sur les 14 porteurs de projet ne sont pas originaires du territoire, cinq étant arrivés il y a moins de cinq ans, et deux seulement étant nés localement. Les motivations sous-jacentes à l'idée du projet sont très homogènes et sont étroitement liées aux raisons présidant à l'installation sur le territoire : arrive ainsi en premier lieu le désir d'obtenir une meilleure qualité de vie. L'imbrication entre le projet de vie et le projet professionnel est dans la plupart des cas manifeste, le projet étant un moyen d'accéder ou de conserver la qualité de vie attendue en venant vivre sur ce territoire. La plupart des porteurs adaptent ainsi leur activité de façon à ce que celle-ci vienne conforter leurs aspirations, cette « qualité de vie » englobant tout à la fois la qualité du territoire vécue et/ou imaginée (considérations paysagères, qualité du réseau de solidarité sociale) et la qualité d'une activité considérée comme choisie et menée de façon autonome. Seuls trois porteurs ne s'inscrivent pas dans cette subordination du projet professionnel au projet d'installation dans le territoire : un couple récemment arrivé a, à l'inverse, choisi le territoire car celui-ci répondait à son projet d'activité. Une autre personne, venue dans le cadre d'un rapprochement familial, après évaluation des contraintes et atouts du territoire en regard de la double activité qu'elle envisageait de créer, a choisi de développer son activité sur un territoire plus dynamique, dans le nord-montpelliérain.

L'hypothèse d'une relation forte au lieu de vie, justifiant la mise en œuvre d'une activité professionnelle semble vérifiée, mais elle est toutefois à préciser. Le territoire joue davantage le rôle de cadre de vie et d'activité que celui de ressource, identifiée et évaluée pour le développement d'une activité économique (Gumuchian & Pecqueur, 2007). La relative méconnaissance du territoire, même chez des personnes anciennement installées, la quasi absence d'intérêt pour le fonctionnement des institutions présentes sur le territoire, et la conception de projets non liés étroitement à des activités perçues et reconnues comme porteuses (tourisme notamment) amène à s'interroger sur la manière dont les porteurs mobilisent les ressources territoriales dans leur projet. Ces éléments renforcent ainsi le rôle du territoire comme lieu d'épanouissement du projet personnel, les considérations économiques restant en second plan.

3. Un point commun, fragilité, impermanence et résilience.

Remettant en cause le cadre normatif du travail, du fait des recompositions de l'activité que la faible offre de travail salarié entraîne sur le territoire mais aussi du fait de nouvelles attentes assez impératives par rapport au travail, les porteurs de projet pluriactifs ont à faire face à un fort contexte d'incertitude, au sein duquel les équilibres trouvés sont immanquablement précaires. Quel que soit le niveau de pluriactivité, la référence à une activité principale est obligatoire pour pouvoir s'inscrire dans un statut. Ce simple choix (simple sur le papier) est très lourd de conséquences et compromet la souplesse que confère une polyvalence d'activité, qui permet de s'adapter aux opportunités limitées et fluctuantes des marchés. Complexité, instabilité et revenus réduits retirés au prix d'un fort investissement en travail sont au cœur de ces systèmes d'activité pluriactifs. Éléments de fragilisation pour certains, ils n'en contribuent pas moins, paradoxalement, à maintenir les activités et à leur permettre d'évoluer.

La complexité du système, loin d'être un facteur de fragilité, est, lorsque les conditions de flexibilité sont possibles, un facteur de pérennité du système. L'exemple de la coopérative Cravirola, implantée sur 270 ha de garrigue, illustre parfaitement ce fait : elle cumule dans une démarche d'agriculture dite « paysanne » productions bovine, ovine et caprine, propose la vente directe de viande et de fromage sur la structure ainsi que sur les marchés (dont un est situé à plus de 4 heures de route et nécessite le déplacement hebdomadaire de deux personnes), et s'adjoint les activités annexes de gîte, chambres et table d'hôte, camping à la ferme, snack fermier, espace de spectacle sous chapiteau d'une capacité de 200 places, sans parler de l'organisation régulière de séminaires et de stages dans la structure et de l'accueil et de la formation de nombreux volontaires. Ce foisonnement d'activités est réalisé par un collectif d'une dizaine de personnes, et il a été rendu possible grâce au statut de SCOP¹³ de la coopérative (le recours au salariat dans ce cas permet la juxtaposition d'activités de nature différentes sous un même statut), et à un large appel à souscription au capital d'une société par action simplifiée, propriétaire du foncier et des murs. Largement inscrite dans d'importants réseaux d'échanges militants, la structure peut asseoir son fonctionnement sur l'investissement dans un projet solidaire de nombreux individus quasiment anonymes. Cette pluriactivité, exemple très abouti d'innovation à travers l'utilisation astucieuse de statuts juridiques complexes (sans même parler des innovations organisationnelles), n'est pas marginale sur le territoire même si les formes les plus courantes sont moins élaborées.

La traduction en projet d'une démarche d'activité incluant de nombreuses facettes ne va pas de soi. En effet, comment s'inscrire dans un cheminement balisé, dont l'objectif est de valider la pertinence d'une stratégie de rémunération de l'individu, lorsque les références n'existent pas et que, par nature, le porteur se garde à tout moment la possibilité de faire évoluer sa stratégie de combinaison d'activités ? Certes, dans le cas d'un projet ayant une base agricole, le cycle de production oblige à une certaine projection dans le temps. Mais lorsque cette production engage peu d'investissements et que l'on s'est assuré d'une certaine disponibilité du foncier, l'ajustement de la part agricole du projet peut se faire relativement facilement. D'autre part, le recours à une certaine quotité de salariat, ajusté selon les besoins et la disponibilité en temps, permet une très grande faculté de recomposition du projet. On peut observer ainsi une sorte d'impermanence caractéristique des nouvelles pluriactivités, qui ne doit pas être interprétée simplement comme une faiblesse mais tout autant comme une possibilité d'évolution dans un contexte professionnel peu stable.

Les projets développés dans l'expérimentation ERP ont quasiment tous suivi une démarche similaire : recherche d'une visibilité professionnelle et d'une existence légale en adaptant les statuts disponibles au projet (les statuts existants ne correspondant pas aux attentes des porteurs, qui ne se reconnaissent pas dans l'appellation d'« entrepreneur »), revendication d'un choix assumé de petit revenu (qui oblige à repenser l'activité indépendante en dehors

¹³ Société Coopérative de Production

des formes classiques d'entrepreneuriat) et recherche d'autonomie, celle-ci étant apportée par l'autoconsommation, l'auto construction, les échanges, la faible consommation d'énergie, l'emprunt réduit voire nul. Il est à noter que petit revenu n'est pas lié à petit projet dans l'esprit du porteur : les ambitions du projet se traduisent plus en termes de qualité et d'originalité du produit proposé qu'en terme de volume marchand. Ainsi la question de la rentabilité ne peut être posée que dans le cadre global du système, incluant l'ensemble des membres de l'entité sociale concernée (fréquemment le ménage, incluant les recompositions familiales, mais aussi d'autres groupes plus hétérogènes qui sont parfois difficiles à cerner pour une personne extérieure) et l'ensemble des revenus apportés.

Au cœur de toute réflexion concernant la pluriactivité, se pose la question du statut. Statut juridique qui conditionne la façon dont sera conduite l'activité, mais surtout statut social, auquel sera rattachée la protection sociale. Lié au secteur d'activité et, à l'intérieur de ce secteur, conditionné au travail (nombre d'heures), au revenu (cotisations forfaitaires) ou à la surface (surface minimum d'installation en agriculture), il peut être difficile à atteindre dans certaines combinaisons d'activité, ou, lorsque les contraintes réglementaires sont dépassées, trop coûteux pour la structure du fait de cotisations multiples. Pour dépasser ces contraintes, la pluriactivité utilise bien souvent les interstices de la législation. La protection sociale peut être apportée par le conjoint par exemple ou par quelques heures hebdomadaires de salariat. La pré-retraite devient une possibilité de mettre en œuvre un projet innovant potentiellement risqué. Des bâtiments agricoles peuvent avoir ponctuellement une double nature (ex bâtiment d'accueil servant d'habitation d'été pour rester au plus proche de la clientèle). Ces quelques exemples relevés dans le Haut Languedoc, montrent la volonté des porteurs de s'inscrire dans un cadre légal et protecteur. C'est bien souvent après plusieurs années de réflexion, en relation avec les structures d'accompagnement, et au plus proche des services de contrôle pour s'éviter de mauvaises surprises réglementaires, que le projet peut trouver son cadre légal de fonctionnement, les projets à base agricole présentant en la matière deux atouts importants : la possibilité d'installation progressive, à peu près absente des autres secteurs d'activité, et les montants des cotisations forfaitaires plus faibles.

Tournant résolument le dos au modèle de protection sociale et de stabilité véhiculé par la société salariale, la pluriactivité questionne le territoire d'ancrage des projets, à travers le rapport au travail et le fonctionnement des activités dans les zones rurales.

III. Inscription spatiale et ancrage territorial des projets pluriactifs : logiques, ressources et mobilités.

Afin de comprendre comment la dimension spatiale et/ou territoriale influence la conception et la conduite d'un projet pluriactif, des « cartes du projet » ont été réalisées par les stagiaires de la formation ERP. Ces cartes visaient à localiser les activités et les différents paramètres qui les conditionnaient sur un fond de carte IGN : lieux d'exercice des activités, lieux d'approvisionnement, fournisseurs, lieux de vente, clientèles, marchés, etc. Ces cartes constituent ainsi des cartes des pratiques spatiales des porteurs de projet, pratiques liées à leur activité professionnelle, qui nous renseignent sur la diversité et la complexité des projets pluriactifs.

Précisons que la méthodologie employée n'est pas celle des cartes mentales (Lynch, 1967), visant à représenter sur papier libre l'étendue de l'espace vécu et représenté. Elle ne vise pas non plus à représenter l'ensemble des pratiques spatiales des individus, dans une approche intégrative. Malgré l'intérêt manifeste d'une telle approche en géographie, on ne traite pas ici de la pratique des lieux au sens de Stock (2004) ou de Thrift (1996), comme étant ce que font les individus avec les lieux, se focalisant ainsi sur les manières de pratiquer les lieux, mais bien sur les pratiques au sens de la *localisation* et de la *fréquentation* des lieux de l'activité. Pour les besoins de l'accompagnement du projet, la cartographie consiste simplement en l'inventaire des lieux d'exercice de l'activité. Ne sont pas explicites les imbrications des

activités familiales, personnelles, aux activités économiques, qui sont pourtant manifestes et qui ont émergé de l'analyse plus approfondie des ressorts du projet. De même que le travail sur le phasage du projet constitue un « moment de vérité » quant au déroulement du projet dans une durée précise, ce travail fonctionne comme une sorte de « révélateur » de sa dimension spatiale, avec ses échelles, ses cohérences, et ses contraintes.

1. Territoires de pratiques

Pour autant que ces cartes ne visent à montrer que l'une des facettes des pratiques spatiales des individus enquêtés, elles révèlent les logiques spatiales des projets et un ancrage territorial variable. L'espace du projet en tant que « lieu(s) pratiqué(s) » (De Certeau, 1990) diffère ainsi fortement selon les projets, comme les formes de pluriactivité elles-mêmes, évoquées précédemment

Les pratiques spatiales d'acteurs dans des situations de combinaison d'activités révèlent en premier lieu les enjeux liés aux caractéristiques du système d'activités lui-même. En premier lieu, la nature des activités combinée conditionne la relation au territoire et les mobilités qui lui sont associées : combinaison d'activités agricole et non agricole ; vente de produits/prestation de services ; activité à forte composante territoriale/activité dé-localisée, etc. Ainsi, la complexité des pratiques provient-elle principalement de la combinaison d'activités, associant le plus souvent des activités aux logiques spatiales pas systématiquement concordantes.

Trois types de projets peuvent être globalement distingués. Un premier type, très localisé, regroupe un nombre limité de lieux dans un espace de petite taille, concentré autour du lieu d'habitation. Ce type de projet correspond le plus souvent à une combinaison d'activités agricoles, ou à composante agricole : diversification, production/vente directe, production/accueil à la ferme. Pour les projets à composante agricole, ce sont la localisation et la dispersion de l'exploitation et des parcelles qui dessinent en effet un territoire souvent local, reliant les différents espaces de production. Les lieux de commercialisation (marchés) et d'approvisionnement périodique dépendent plus directement de l'agriculteur et du contexte familial, social et organisationnel dans lequel il évolue (Marie, Bensaid, Delayaye, 2009). D'autres types de projets s'inscrivent dans des logiques spatiales très locales, sans composante agricole cependant. Tel porteur de projet conçoit ainsi la pratique de son activité, le reiki, technique de soins énergétiques par imposition des mains, en lien étroit avec le territoire de vie puisque les soins sont donnés dans la nature. L'activité se pratique ici en un seul lieu, le massif du Caroux, par la venue des clients sur place.

Un deuxième type associe un ensemble de lieux d'approvisionnement et de commercialisation à une échelle plus vaste, départementale ou régionale. L'une ou l'autre des activités combinées implique ainsi des mobilités récurrentes. Ces projets combinent ainsi régulièrement, la production en un lieu unique et fixe et la mobilité de la vente (artisanat) ou bien l'inverse (vente par internet de brocante ou de produits rares). La combinaison de deux activités de ce type complexifie encore les pratiques spatiales, lorsque les lieux et réseaux d'approvisionnement et/ou de vente ne coïncident pas.

Un troisième type concerne des projets d'envergure nationale ou internationale, projets fortement marqués par l'exercice d'une compétence rare ou spécifique, n'impliquant que faiblement le lieu de vie et ses caractéristiques : en d'autres termes, le projet semblerait pouvoir être mené en d'autres lieux.

En second lieu, la difficulté que n'évoquent pas ces trois types de projet est celle propre à la combinaison d'activités elle-même. La co-présence dans un projet de dimensions spatiales très locales et régionales, voire nationales participe de la précarité de l'équilibre du projet, l'antagonisme des logiques spatiales étant susceptible de mener le projet à sa rupture par les mobilités contradictoires qu'il impose. Les logiques spatiales pluriactives sont ainsi hybrides, associant l'un ou l'autre des trois types évoqués. Alors que l'association d'activités spatialement connexes tend à faciliter les coordinations spatiales et temporelles, l'éclatement spatial que révèlent certaines cartes peut être source de fragilité. Mais l'espace est ici aussi un moyen d'interroger la viabilité du projet quant à son organisation dans le temps : le cumul

d'une activité à rayon local et d'une activité imposant des mobilités régulières et relativement lointaines peut très bien ne pas poser problème si elles ne se superposent pas dans le temps (en particulier si elles se placent sur deux saisons différentes), alors que la même activité maraîchère, exigeante en temps à des moments précis (arrosage, récoltes...) peut être spatialement contrainte par sa disjonction entre deux lieux de production pourtant distants d'une dizaine de km à peine.

Malgré la distinction sommaire entre différents types présentée ici, la réalité des projets est bien entendu le plus souvent hybride. Le recours à des clientèles et/ou des fournisseurs éloignés est récurrent, même dans les projets agricoles très ancrés localement. Pour exemple, le projet d'A., incluant une activité de trufficulture sous tilleuls, mobilise, de par son caractère de produit de « niche », des réseaux régionaux voire nationaux. Les réseaux d'interconnaissance locale ne permettraient pas à cette native du territoire la mise en œuvre de son projet : les trufficulteurs sont rencontrés via Internet et permettent un apprentissage des techniques de la trufficulture sous tilleul ainsi que l'achat des plants ; la vente des truffes se fait à la fois localement et régionalement, de Toulouse à Montpellier. De façon générale, l'ensemble des cartes révèle l'importance des réseaux d'interconnaissance dans l'élection des lieux de pratique de l'activité. Si ces cartes sont en effet des cartes de localisation, les pratiques qu'elles sous-tendent témoignent tout à la fois des pratiques professionnelles, familiales, etc., et des réseaux d'interconnaissance.

A une échelle temporelle et spatiale plus vaste, un regard porté sur les trajectoires de vie des porteurs de projet ne dit pas autre chose : la construction du projet, incluant le choix plus ou moins raisonné d'un espace de vie, s'appuie souvent sur des réseaux familiaux ou amicaux, qui contribuent à dessiner l'espace des pratiques. Telle porteuse de projet, installée dans les Hauts-Cantons de l'Hérault suite à un rapprochement familial, construit un projet de pluriactivité fondé sur l'utilisation d'un réseau professionnel établi en Angleterre, et sur la mobilisation d'un réseau amical situé dans le Gard. La carte du projet révèle alors, par l'absence de liens effectifs au territoire de résidence, le caractère dé-localisé du projet dont la base est avant tout un ensemble de compétences ; le lieu de résidence apparaît même excentré, peu pertinent par rapport aux clientèles visées : dans ce cas précis, le lancement du projet a d'ailleurs eu pour préalable un déménagement vers un secteur mieux situé.

Plus largement, ces cartes témoignent aussi fortement des représentations de l'espace de vie. En complément des cartes des pratiques, des cartes mentales plus libres visant à représenter les limites du territoire d'appartenance montrent des correspondances intéressantes avec les lieux de l'implication professionnelle, sans qu'il soit bien sûr possible (ni souhaitable) de démêler les influences des pratiques sur les représentations, et vice-versa. Les porteurs de projets aux pratiques très locales définiront ainsi un territoire d'appartenance très réduit, limité au canton, ou à un groupe de cantons. Les porteurs de projet à dimension nationale ou internationale définissent un territoire de vie vaste, intitulé « Grand sud », « Montpellier », « entre Montpellier et Toulouse », les néo-arrivants venus de loin définissant davantage le territoire dans une acception large et floue tandis que les plus anciennement ancrés et natifs sont plus précis quant aux noms et aux limites : Hauts-Cantons de l'Hérault, St-Ponais, St-Chinianais, etc.

2. Des projets contraints par les impératifs de mobilité : un outil pour l'accompagnement ?

La compréhension du rôle joué par les distances et les contraintes logistiques dans l'organisation de la pluriactivité constitue donc une grille de lecture intéressante pour comprendre les projets et leur faisabilité. Les cartes révèlent ainsi la contradiction entre la volonté de « vivre et travailler au pays » et la nécessité, pour le faire, d'organiser une ou plusieurs activités à l'échelle d'un espace vaste, impliquant coûts et temps de transport élevés. Ce paradoxe a été relevé pour les espaces périurbains : la recherche d'un logement abordable conduit les résidents toujours plus loin des centres-villes où ils travaillent pourtant pour la plupart. La localisation occasionne ainsi ensuite des déplacements nombreux et coûteux

(Valette, 2003) ou piège finalement les résidents pauvres, devenus des captifs du territoire d'élection (Rougé, 2005). La contradiction est ici la même : l'opportunité représentée par les espaces ruraux isolés des Hauts-cantons de l'Hérault (coût et disponibilité de l'immobilier et du foncier ; coût de la vie sensiblement moins élevé qu'en ville ; solidarité territoriale permettant une réduction globale des coûts, etc.) s'accompagne d'une difficulté d'y travailler et d'y dégager un revenu (faiblesse de l'emploi salarié, faible pouvoir d'achat des clientèles potentielles, etc.). La pluriactivité peut constituer une réponse à cette contradiction : on a cependant insisté sur la complexité des montages de projet et des motivations qui les portent. L'organisation de cette pluriactivité rencontre aussi, dans un contexte économique difficile, la nécessité d'aller chercher au sein d'un espace vaste les ressources nécessaires à sa mise en œuvre : cette question des déplacements se heurte ici d'abord au manque de moyens financiers des porteurs de projet, qui rend les factures de carburant douloureuses et les contraint souvent à rouler dans des véhicules anciens, parfois en piteux état – dont la fragilité est parfois un élément-clé de la fragilité globale du projet. Mais ce dernier doit également composer avec les carences et la faible densité du réseau des transports en commun, réduits à un service d'autocars desservant les villages-centres situés sur les axes principaux, service assez mal coordonné avec celui du département voisin, le Tarn, dont la partie sud-orientale (Castres-Mazamet) fait pourtant incontestablement partie de l'espace de vie, et donc souvent de celui du projet.

Toute la difficulté de l'accompagnement est alors de pointer la rupture possible du projet aux contraintes de mobilité trop élevées. Cette rupture du projet est en effet à la fois affaire de coût et affaire de perception individuelle : elle intervient différemment selon les personnes et leur perception du territoire de vie et de pratiques, déjà évoquée. L'intrication entre ces représentations et les pratiques effectives, définit un seuil de tolérance (temps passé, coût, etc.). L'analyse des cartes de projet permet à tout le moins de mettre les « cartes sur table » et de faire surgir les contraintes effectives du projet, contraintes dont les acteurs n'ont pas toujours conscience.

Conclusion : sur le territoire, un appui à la création d'activité peu en phase avec les logiques de construction des projets

Connaitre et maîtriser les ressources territoriales apparaît donc comme un enjeu majeur des démarches de soutien aux porteurs de projets pluriactifs. Les structures d'accompagnement qui interviennent sur le territoire prennent-elles la mesure de cet enjeu ? Leur organisation permet-elle de répondre à l'accompagnement attendu par les porteurs de projet pluriactifs ? Et, en amont de l'accompagnement, comment est pensée l'organisation territoriale du large dispositif de soutien dont peuvent bénéficier les pluriactifs (de l'aide sociale à l'accompagnement au conseil technique...) ?

Si l'accompagnement à la pluriactivité n'existe pas de façon explicite, les pluriactifs peuvent néanmoins s'insérer dans l'ensemble des dispositifs liés à la création d'activité. Sur le territoire interviennent de nombreuses structures, associations, chambres consulaires, collectivités territoriales de différents rangs, qui composent le dispositif de soutien en place actuellement. Deux structures seulement sont directement implantées sur ce territoire qui comprend tout de même plus d'une centaine de communes : l'IFAD, association du réseau Peuple et Culture traditionnellement très proche des populations qu'elle accompagne, et le service d'appui aux entreprises du nouveau Pays Haut Languedoc et Vignobles, qui accueille des porteurs depuis deux ans. Même si la plupart des structures non basées sur le territoire se déplacent, à la demande du porteur ou par un système de permanences dans les principaux bourgs-centres, évitant au porteur des trajets longs et coûteux, toutes ne le font pas. La ressource théoriquement disponible est en pratique plus limitée, et faire en moyenne deux heures de route pour rencontrer à Béziers un conseiller peu familier du territoire et encore moins de la pluriactivité peut être dissuasif. De fait, le paysage de l'accompagnement est formé d'un petit nombre de structures, qui de manière tacite se répartissent les porteurs selon leur implantation géographique et la nature de leur projet (en fonction du secteur d'activité, de la situation

sociale et financière du porteur et de ses motivations). Lorsqu'il est orienté dans le cadre d'un parcours d'insertion, le porteur n'a guère de choix, sauf celui de ne pas se rendre aux rendez-vous d'accompagnement qui lui sont proposés.

En France, l'accompagnement à la création d'activité est sectorialisé (selon une logique héritée du modèle fordiste du travail) et la plupart du temps individualisé, alors que la pluriactivité est par nature multisectorielle, et s'inscrit dans des démarches collectives qui conditionnent sa pérennité. La question de la convergence des structures d'accompagnement et de leur capacité à accompagner ensemble des projets complexes qui nécessitent des connaissances dans différents domaines se pose avec une acuité particulière sur un territoire aussi peu investi par les structures d'accompagnement. Corrélée à la relation particulière des projets pluriactifs à leur territoire (recherche et défense d'une qualité de vie en particulier...), se pose la question des espaces d'échanges dans lesquels les projets peuvent être débattus et l'expertise partagée, espace qui a pu exister à St Pons le temps de l'expérimentation ERP mais qui ne peut exister durablement que sous l'impulsion d'une collectivité fédérant un réseau d'appui territorial¹⁴. La démarche d'accompagnement du Pays est un premier pas qui permet de construire un diagnostic fin de l'activité et des acteurs sur ce territoire, mais il semble insuffisant s'il ne fédère pas autour de lui structures d'appui et d'accompagnement ainsi que porteurs de projet, en particulier les pluriactifs, premiers concernés par la mise en place de nouvelles formes d'accompagnement.

Bibliographie

- Audric S., 2009-1. La population légale du Languedoc-Roussillon s'établit à 2 534 144 habitants, *Repères synthèse pour l'économie du Languedoc-Roussillon*, n°1-2009, INSEE, 3 p. (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/languedoc/themes/chiffres/chi0901/chi0901.pdf)
- Audric S., 2009-2. La campagne et les villes-centres de plus en plus attractives en Languedoc-Roussillon, *Repères synthèse pour l'économie du Languedoc-Roussillon*, n°1-2009, INSEE, 7 p. (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/languedoc/themes/synthese/syn0901/syn0901.pdf)
- Bachimon Ph., 2007. Les résidents secondaires et le tourisme, in « Habitat rural. Quelles nouvelles dynamiques ? », *Pour*, n°195, GREP, pp.35 à 41.
- Balley, C., Lenormand, P. and Mathieu, N. (1992) Territoire rural et pauvreté, *Sociétés contemporaines*, n°9 53-75.
- Béteille R., 1994. *La crise rurale*, P.U.F., Paris, 92 p.
- Berger A., 1997. Nouveaux espaces ruraux en Languedoc-Roussillon, *Territoires en mutation* n°1-1997, Université Paul Valéry – Montpellier III / CNRS, 151 p.
- Biche B. (dir.), 1996. *Créer son emploi en milieu rural, les chemins de traverse de la pluriactivité*, éd. L'Harmattan, 172 p.
- Biche B., Lacombe P., Le Monnier, J., Muller, P., 1996. Entrepreneur et créateur d'activité en milieu rural. *Rapport du groupe de travail sur la formation des pluriactifs en milieu rural*, Ministère de l'agriculture, de la pêche, et de l'alimentation / Direction générale de l'enseignement et de la recherche, Sous-direction FOPDAC, 83 p.
- Billiard, I., Debordeaux, D. and Lurol, M., 2000. Les enseignements du programme «Précarité, trajectoires, projets de vie », In *Vivre la précarité, trajectoires et projets de vie* éd. de l'Aube, La Tour d'Aigues, pp. 251-285.

¹⁴ Le projet « sites de proximités » de la région Rhône-Alpes sont un bon exemple de démarche en direction des porteurs de projet, qui met en avant le territoire, la proximité et les compétences. Ces sites essaient de regrouper l'ensemble des structures d'appui à l'emploi et à la création d'activité sur des territoires isolés de la région Rhône-Alpes.

- Bodiguel L., 2002. *L'entreprise rurale : entre activité économique et territoire rural*, L'Harmattan, Paris, 478 p.
- Brun A., Lacombe P., Laurent C., 1982. La pluriactivité des agriculteurs, hommes-espaces-politiques. *Série économie et sociologie rurales*, INRA, Paris, 71 p.
- Campagne P., 1994. Système agraire, système rural, système local : la pluriactivité en Languedoc. In : Sebillote M. (ed.). *Recherches-système en agriculture et développement rural*, CIRAD, Montpellier, p. 137-142.
- Cheyland, J.P., 1990. Croissance de la population, planche 2.2.1., & Evolution des profils communaux de 1936 à 1990, planche 2.2.4., Atlas Permanent, Région Languedoc-Roussillon, GIP Reclus / Maison de la Géographie, Montpellier, 4 p chacune.
- Cheyland J.P., Brunet R., 1990. Les nouveaux venus, planche 2.2.2., Atlas Permanent, Région Languedoc-Roussillon, GIP Reclus / Maison de la Géographie, Montpellier, 4 p.
- Dérior P., 1994. *Friches et terres marginales en basse et moyenne montagne. Revers sud-est du Massif Central*, Structures et dynamiques spatiales n°1, Université d'Avignon/Laboratoire S.D.S., Thèse de Doctorat, 330 p.
- De Certeau M., 1990. *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard [1980], 1990, 344 p.
- Dérior P., 1995. Arrière-pays méditerranéens en mutation : quelle place pour l'agriculture et l'agriculteur ? in *Le "rural profond" français*, Dossier des Images Economiques du Monde n°18, SEDES, pp. 55-61.
- Dérior P., 1996. Les néo-ruraux à la rencontre de l'espace rural, in "Les Français dans leur environnement", sous-partie IV/chap. I-A, ouvrage collectif coordonné par L. Davy et R. Neboit, Comité National Français de Géographie, Nathan, pp. 290-295.
- Dérior P., 1997. Les arrière-pays entre marginalité, retard et innovation, *Montagnes Méditerranéennes* n°6, actes du séminaire "Marges, périphéries et arrière-pays", pp. 33-36.
- Dermenjian M., 2003. *Acquisition de compétences nouvelles pour la pluriactivité en milieu rural : étude de trois zones cévenoles*, Thèse Master of Science, IAMM, 1999, Série Master of Science, n°66, Programme Leonardo - Montpellier / CIHEAM/IAMM, 88 p.
- Drass, 2007. Précarité en Languedoc-Roussillon : des territoires très contrastés, *Drass Info Languedoc-Roussillon*, octobre 2007, 16 p.
- Estienne P., 1988. *Terres d'abandon ? La population des montagnes françaises : hier, aujourd'hui, demain*, Publications de L'Institut d'Etudes du Massif Central, fasc. XXXIV, Université de Clermont-Ferrand II, 288 p.
- Guiraud, R., 1993. *Le Pujol-sur-Orb, histoire et images*, Société Archéologique et Historique des Haut-Cantons de l'Hérault, 270 p.
- Gumuchian, H. & Pecqueur, B., 2007. *Ressource territoriale (la)*, Ed. Anthropos, Paris, 254p.
- Kayser B., 1977. Patrimoine et gestion de l'espace rural : l'exemple de l'Espinouse, *Etudes Rurales*, n° 65, pp. 77-91.
- Lamorisse R., 1975. *La population de la Cévenne Languedocienne*, Montpellier, 434 p.
- Lynch, K., 1967. *L'image de la ville*, Paris, Dunod, 222 p.
- Mairie-Conseils, 2005. Synthèse des résultats de l'enquête Mairie-Conseils 2004 sur «Les nouveaux habitants des territoires ruraux », En Direct de Mairie-conseils, n° 174, 4 p.
- Maxime M., Abdelkrim B., Delahaye D., 2009. « Le rôle de la distance dans l'organisation des pratiques et des paysages agricoles : l'exemple du fonctionnement des exploitations laitières dans l'arc atlantique », /*Cybergeol*/, Cartographie, Imagerie, SIG, article 460, mis en ligne le 27 mai 2009. URL : <http://www.cybergeol.eu/index22366.html>. Consulté le 29 juin 2009.

- Mundler P, Guermonprez B, Pluinage J., 2007. « Les logiques de fonctionnement des petites exploitations agricoles », *Pour* n°194, pp. 55-62.
- Oriol-Tellier P., 1985. Les systèmes d'exploitation dans la région de Bédarieux, INRA-ENSA Montpellier, Série Notes & Documents n°68, 132 p. + annexes
- Pages A., 2004. *La pauvreté en milieu rural*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, coll. Socio-logiques, 181 p.
- Rémy, J., 1993. Le rural et l'urbain entre la coupure et la différence : la métamorphose des relations villes\campagnes, *Espaces et Sociétés*, n°72, 31-45.
- Rougé, L., 2005. Les captifs du périurbain. Voyage chez les ménages modestes installés en lointaine périphérie/, in G. Capron, H. Guetat et G Cortes (Dir.), *Liens et lieux de la mobilité*, Collection Mappemonde, Belin, pp.129-144.
- Simon A., 2002. *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises: un territoire, des hommes, une pratique*, Presses Université Blaise Pascal / Fondation Varenne, Ceramac n°19, 515 p.
- Stock, M., 2004. "L'habiter comme pratique des lieux géographiques.", *EspacesTemps.net*, Textuel, en ligne, <http://espacestems.net/document1138.html>
- Tallon, H., 2005. *La pluriactivité dans le domaine de l'agriculture de l'environnement du tourisme et du patrimoine, source de dynamisme de l'activité et de l'emploi rural du Haut Languedoc*. Thèse de master, CIHEAM/IAMM. 167 p.
- Tuffou J.R., 1981. Les mineurs de Graissessac-Le Bousquet d'Orb au XIXe siècle, FNFR, *Annales du Milieu Rural*, n°2, Béziers, 72 p.
- Thrift, M., 1996. *Spatial Formations*, Londres, Sage, 384 p.
- Valette, E., 2003. *Pour une approche géographique de l'innovation sociale. L'exemple des territoires ruraux périurbains de la garrigue nord-montpelliéraine*, thèse de doctorat en géographie, Université Paris 7, 436 p.